



BATIMENT – TRAVAUX PUBLICS – MAINTENANCE

IMMOBILIER

Modalités de paiement



Avec BTM-IMMO, devenez propriétaire en toute confiance!

01 BP 1780 OUAGADOUGOU 01

CEL : (226) 70 80 71 71 / 79 80 71 71

TELECOPIE : (226) 50 37 40 26

SITE WEB : www.btm-immo.com

E-MAIL : info@btm-immo.com



Modalités de paiement

- **Paiement au comptant**

- Sans intérêt, le paiement au comptant fait de vous un prioritaire sur la liste des souscripteurs.

Au comptant, 50% du montant de la villa devra être versé en guise de réservation une fois votre dossier accepté. Les 50% restant devront être soldés à la remise des clefs.

- Après la validation du dossier par les services compétents de BTM IMMO, le délai de livraison de la villa vous sera communiqué. Vous disposerez alors d'une période jusqu'à la remise de vos clefs pour solder le reste de la somme due. Le solde peut se faire à tempérament totalement.
- Les paiements au comptant se font par virement bancaire sur le compte de BTM IMMO ou directement à un guichet ouvert au siège de BTM IMMO.
- En cas de désistement, les sommes perçues pourront être remboursées, avec une retenue de 10% du montant de la villa.

- **Crédit bancaire**

BTM IMMO en partenariat avec la Bank Of Africa vous offre la possibilité de devenir propriétaire de la villa de votre choix que vous pourrez solder sur une période de 20 ans, à un taux étudié par la banque.

Cible : Particulier, quel que soit son secteur d'activités et tout client titulaire d'un compte chèque pouvant justifier d'un revenu régulier, à condition d'effectuer une domiciliation irrévocable et de souscrire aux assurances liées au crédit

Conditions d'éligibilité : Réunir les documents de base notés ci-dessous, complétés éventuellement par d'autres, en fonction de la nature du projet immobilier :

- Les trois derniers bulletins de paie
- Attestation de travail avec mention de la qualité de l'emploi : temporaire ou fixe, à durée déterminée ou indéterminée

- Extrait d'acte de naissance

Conditions tarifaires :

- Un apport personnel de 15% à la souscription
 - Possibilité de remboursement sur 20 ans
 - Taux d'intérêt de 7% HT
- Après la validation du dossier par la BOA, le délai de livraison de la villa vous sera communiqué par les services compétents de BTM IMMO